



Rapport d'Activité 2024

CCAS de Beaucouzé

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'accompagner et de soutenir les publics les plus fragiles afin de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Il est le service identifié comme l'outil de la politique sociale et solidaire de la commune.

Depuis 2020, il est aussi pivot de l'animation sociale, tourné vers tous les habitants afin de créer des temps de rencontres, de partage et permettre à chacun de s'impliquer dans des projets solidaires.

La lecture de ce rapport d'activité, permettra de mesurer le rôle essentiel du CCAS, la richesse des actions et la diversité des animations proposées tout au long de l'année.

Beaucouzé, reste toujours une ville très attractive et le service logement est très fréquenté.

Avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (Loi SRU), qui vise à promouvoir la mixité sociale, les communes se doivent d'atteindre un objectif de logements sociaux.

Ainsi en 2024, de nouveaux résidents beaucouzéens ont emménagé dans la commune grâce à la livraison par les bailleurs sociaux de 7 maisons et 10 appartements.

Le projet d'Habitat Inclusif qui a débuté par des ateliers de co-conception, continue d'avancer grâce à la validation par le Département du financement d'un poste d'animateur de vie sociale et partagée : 12 logements inclusifs pourront bénéficier de cet accompagnement.

Les études pour les travaux au 15 rue du Bourg ont permis de valider le projet pour la maison solidaire et de mettre en place les ateliers de concertation entre l'architecte et les bénévoles du jardin solidaire et de la distribution alimentaire.

Le CCAS qui joue également un rôle dans la prévention, est signataire du Plan Territorial Alimentaire d'ALM qui a entre autres comme objectif de soutenir les circuits courts et les produits locaux. Le jardin Solidaire, qui permet aux bénéficiaires de l'aide alimentaire d'être acteurs de leur consommation, est un très bon outil pédagogique et de prévention.

Je suis ravie d'accueillir le service Education, qui a rejoint l'équipe du CCAS, au sein de la Maison de la Solidarité et des Familles depuis septembre.

Je tiens ici à remercier mes collègues élu.e.s pour leur soutien et leur accompagnement, les administrateurs-trices du CCAS pour leur engagement ainsi que tous nos partenaires associatifs et prestataires qui nous ont accompagné toute l'année.

Un grand merci à l'équipe formidable du CCAS pour son professionnalisme, son engagement et son soutien.

Peggy MASSOL

Adjointe déléguée aux Solidarités

SOMMAIRE

Observatoire	4
Le CCAS de Beaucouzé, acteur incontournable de la solidarité de proximité.....	5
Soutenir les publics en situation de fragilité.....	8
Accompagner le vieillissement.....	12
Développer le lien social entre habitants.....	14
Accueillir et favoriser le vivre-ensemble.....	17
Cultiver la solidarité.....	19

Observatoire

La population



5667 habitants au 1^{er} janvier 2024 + 9 % sur les 5 dernières années

19 % de la population a moins de 15 ans

27 % de la population a plus de 60 ans



28 % des
foyers sont
composés d'1
personne



36% des
habitants de +
de 65 ans
vivent seuls



28 % des
foyers sont des
couples avec
enfants



189 familles
monoparentales
soit **22%** des
familles avec
enfants

Données INSEE 2020

Indicateurs sociaux



332
demandeurs
d'emploi de
catégorie ABC

-1.5% par
rapport à
2023



81 bénéficiaires du RSA au 31/12/2024 (76 en 2023, 68 en 2022)

Dont **24** sont accompagnés par une assistante sociale du département

33 foyers accompagnés dans le cadre de l'accompagnement social du département

71 personnes reçues par les professionnels du département lors des permanences Accueil Information Orientation

Le CCAS, acteur incontournable de la solidarité de proximité

Le Conseil d'administration

Le Président du CCAS est le Maire de la commune. Un conseil d'administration assure le bon fonctionnement du CCAS et est garant de la bonne mise en place de la politique sociale décidée par la commune. Le conseil d'administration est composé de membres élus par le conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Les membres élus sont au nombre de 6, de même que les membres nommés.

Les membres nommés sont des personnes investies dans la commune dans différents champs d'action du développement social. On doit y retrouver des représentants :

- de l'Union Départementale des Associations Familiales
- des associations de retraités et de personnes âgées
- des associations de personnes handicapées
- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Composition

• Membres élus

Yves COLLIOT, Maire et Président du CCAS

Peggy MASSOL, Vice-Présidente du CCAS

Xavier ANAÏS, Adjoint au Maire

Véronique GAUDICHET, Adjointe au Maire

Arnaud ROUDAUT, Conseiller municipal

Sophie BURON, Conseillère municipale

Nelly DANDE, Conseillère Municipale

• Membres nommés

Annie DA SILVA, Aînés

David ANFRAIX, Handicap

Patrick BRISSET, Familles

Sylvie COURJEAU, Insertion

Nicolas MASSON, Société Civile

Malika GOUDARD, Société Civile

Ressources humaines du CCAS

Le CCAS est intégré à l'organisation de la commune de Beaucouzé.
4 agents sont mobilisés pour mener à bien ses missions.

4 AGENTS mobilisés au quotidien

1 responsable du CCAS

1 CESF

1 Chargée d'accueil social et logement

1 Animatrice socio-culturelle



Missions

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal. C'est une personnalité morale de droit public. Il dispose d'un conseil d'administration et d'un budget qui lui sont propres.

Il anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes fragiles : personnes âgées, handicapées, isolées, les enfants et familles en difficulté.

Deux missions principales lui sont confiées :

Les missions confiées par la loi :

- Participation à l'instruction de différents dossiers dits d'aide sociale légale
- Analyse des besoins sociaux de la population

Les missions confiées par la ville :

- Mise en place de la politique sociale développée par la municipalité. Elle s'articule autour de plusieurs axes :



- Soutenir les publics en situation de fragilité
- Accompagner le vieillissement
- Développer le lien social entre habitants
- Accueillir et favoriser le vivre-ensemble
- Cultiver la solidarité

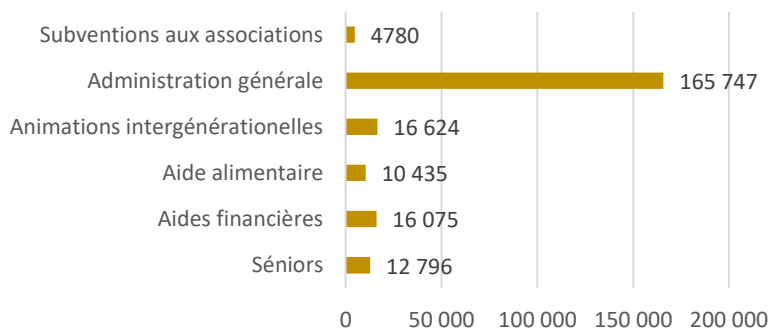
Budget annuel



2 234€ d'investissement

229 795€ de fonctionnement

Répartition des dépenses totales du CCAS



Une subvention communale de **197 000 €**

Partenaires

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec différents partenaires. Il accueille également les permanences d'accueil de certains d'entre eux.



Chiffres-clés du CCAS



2531 appels à l'accueil du CCAS (2826 en 2023)



1994 visites (2224 en 2023)



1312 contacts pour les demandes d'**aides légales et facultatives** (1371 en 2023)



452 contacts pour un **accompagnement administratif** (496 en 2023)



1610 contacts pour les demandes de **logement social** (1784 en 2023)



299 habitants distincts ont bénéficié d'une **aide administrative, alimentaire et/ou financière**



112 habitants distincts de + de 60 ans ont participé aux **animations dédiées aux seniors**
(Hors repas des aînés)



302 habitants distincts ont participé aux **animations familiales et intergénérationnelles**
(Hors Couzette et fête de la soupe)

Soutenir les publics en situation de fragilité

Proposer un accompagnement administratif

L'accompagnement est au cœur des missions du CCAS. Pour cela, la conseillère en économie sociale familiale propose un accompagnement pour tous les Beaucouzéens, confrontés à des difficultés d'ordre sociales et/ou professionnelles.

L'intervention qui est proposée a pour objectif de développer une méthode participative avec la personne pour la conduire à améliorer sa situation. Les fonctions de la CESF sont très variées et ses interventions diversifiées : accueil et orientation du public, gestion budgétaire, aides financières, maintien dans le logement, accès à la santé, aides administratives diverses...



427 entretiens réalisés dont 10 visites à domicile
(297 en 2023)

240 accompagnements administratifs
10 dossiers d'aide sociale légale
8 dossiers MDA
5 dossiers Fonds Solidarité Logement

Retrouvez notre podcast
sur l'accompagnement :



Faciliter les parcours d'insertion

Le CCAS est l'interface entre les entreprises du territoire et les chercheurs d'emploi de la commune. La transmission des offres se fait via les outils numériques. Le CCAS envoie régulièrement par mail à l'aide d'un flash emploi toutes les offres reçues de la part des entreprises. Une page Facebook permet aussi de relayer ces offres sur les réseaux sociaux.

Parallèlement le CCAS peut accompagner les demandeurs dans la réalisation de leur CV.



5 flashs emploi envoyés

19 publications Facebook

0 accompagnements au CV



Infos emploi Beaucouzé <https://bit.ly/3PW2orw>

Apporter une aide alimentaire

Cette aide permet de gérer l'urgence et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis.

L'adhésion des bénéficiaires est réalisée suite à une étude budgétaire avec le foyer et est valable pour une période de 6 mois, renouvelable. Elle est souvent la première démarche d'inclusion sociale permettant un accompagnement vers l'insertion et l'autonomie.

Elle a lieu un vendredi tous les 15 jours. Ce dispositif est organisé et géré par le CCAS avec l'aide d'une équipe de bénévoles. La distribution alimentaire sur notre commune se présente sous forme de paniers, préalablement préparés par nos bénévoles. Les denrées alimentaires proviennent principalement de la Banque Alimentaire de Maine et Loire (Angers) ; en contrepartie le CCAS verse mensuellement une participation financière à hauteur de 0.16 € par kg récoltés.

La participation du bénéficiaire s'élève à 1€ par personne et par colis, gratuité pour les enfants de moins de 12 mois.



Retrouvez notre
podcast sur l'aide
alimentaire :



24 jours de distribution

23 foyers bénéficiaires, soit **60** personnes

22 entrées / **25** sorties

27 bénévoles

11 bénévoles mobilisés pour chaque distribution

40h de bénévolat par jour de distribution

283 paniers préparés dans l'année

→ Développement des partenariats

Dans un souci d'apporter une aide alimentaire de qualité, le CCAS poursuit ses partenariats avec la ferme de la Grande Houssaye et Super U. Le jardin solidaire permet quant à lui, un apport considérable en légumes.

En 2024, le CCAS a expérimenté la distribution de chèques marché à utiliser auprès des commerçants partenaires sur les marchés du mercredi et dimanche en cœur de ville.

Enfin, une adhésion à l'association « Dons Solidaires » permet de proposer des produits d'hygiène en nombre et de qualité.

→ Lancement des ateliers cuisine

Grâce à l'utilisation possible de la maison de la Couzette hors période estivale, des ateliers cuisine ont pu se mettre en place cette année. Un groupe de bénéficiaires et bénévoles de l'aide alimentaire s'est constitué pour partager des moments chaleureux autour de l'alimentation.



Apporter un soutien aux foyers fragilisés

→ Les aides règlementaires

Le CCAS soutient financièrement les habitants à travers différentes aides encadrées dans le règlement d'attribution des aides facultatives.



Activité sportive

23 jeunes
1 adulte
1 senior
2424€ d'aides



Apprentissage de la nage

28 enfants
2190 € d'aides



Accès à la piscine

32 habitants
79 tickets
363 € d'aides



Départ en vacances

9 familles
31 vacanciers
1550 € d'aides



Séjours collectifs

10 jeunes
2 seniors
770 € d'aides



Cartes cadeaux Noël

24 familles
69 habitants
2950€ d'aides



Secours d'urgence

12 familles
42 bons distribués
420 € d'aides



Places de spectacle

17 habitants
31 places



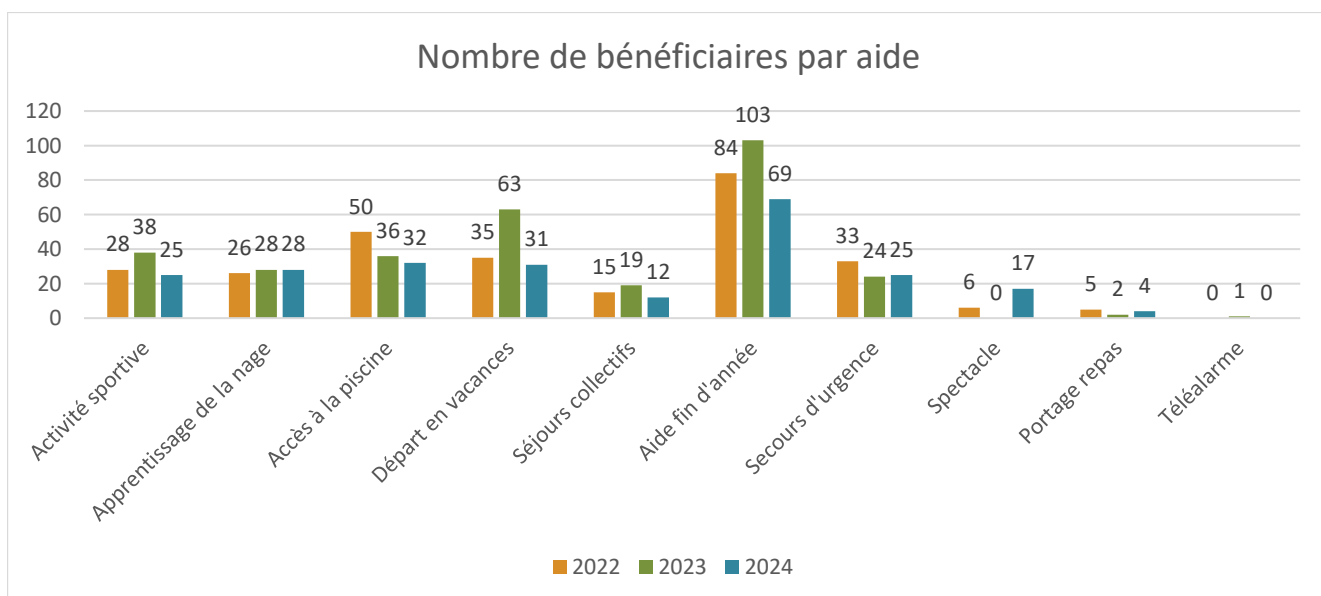
Aide au portage de repas

4 seniors
1130 € d'aides



Installation Téléalarme

0 demandes



Un total de **11 797 €** d'aide (13 249€ en 2023, 12 533€ en 2022)

→ Les aides attribuées en commission

Le CCAS étudie également des demandes d'aides financières individuelles lors de ses commissions permanentes. Il s'agit d'aides qui ne figurent pas dans le règlement d'attribution des aides facultatives. Les demandes d'aides sont instruites et présentées par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS. Les membres élus de la commission permanente analyse les dossiers et valident les attributions.

17 dossiers instruits (14 en 2023)

14 accords
3 refus
14 dons
0 aide remboursable

4655 € accordés (3744€ en 2023)



325€ pour la mobilité (Permis, carte bus, frais auto)



2 424€ pour le logement (Energie, loyer, équipement)



75€ pour des voyages scolaires



900 € pour des découverts bancaires



399 € pour des frais de cantine



500 € pour des frais de santé

Accompagner le vieillissement

Soutenir les parcours de vie à domicile

.....

→ Les aides administratives et financières

Le CCAS accompagne les seniors afin de faciliter leur vie quotidienne au domicile. Différents dispositifs sont mis en place. Le CCAS accueille et oriente les seniors dans leurs besoins d'accompagnement administratifs et financier.

Plusieurs aides facultatives sont proposées : une aide financière pour un abonnement à la téléassistance et une aide financière pour la prise en charge d'un portage de repas à domicile.

→ La veille sociale

En mars 2024, le CCAS a renouvelé l'organisation de visites à domicile auprès des seniors de 65 ans et plus vivants seuls qui le souhaitent. Les élus du conseil d'administration et du conseil municipal ont été mobilisés. Ces visites permettent de créer du lien avec l'ensemble des personnes âgées isolées et de veiller à leur bien-être et à la prise en charge de leurs besoins.



99 personnes rencontrées

29 élus mobilisés

→ Les actions pour lutter contre la perte d'autonomie

Le CCAS est porteur de 2 actions financées dans le cadre de la Conférence des Financeurs.



Olympiades seniors

35 participants



Ateliers ludiques et sorties culturelles

38 participants



→ Les logements adaptés

Différents bailleurs sociaux proposent des logements adaptés aux personnes âgées et/ou en perte de mobilité. La commune veille au développement de ce type de logement. Une réflexion est en cours pour augmenter l'offre de logements pour les seniors.



69 logements sociaux adaptés pour les seniors

63 en centre-ville proposés par Maine et Loire Habitat (27 pavillons et 36 appartements)
6 sur les Hauts du Couzé proposés par Podeliha et Soclova

En 2024, le CCAS s'est fortement mobilisé pour mettre en œuvre un projet d'habitat adapté pour les seniors. Après plusieurs mois de réflexion et d'ateliers de co-conception en partenariat avec la Soclova, le collectif Echafauder et les habitants intéressés, le choix s'est fait vers un modèle d'habitat inclusif en cœur de ville. Le CCAS sera porteur du projet et accompagnera 12 habitants à faire vivre leur projet de vie sociale et partagée. Ce type d'habitat revêt une forme participative particulière. Il s'adresse à des seniors autonomes qui souhaitent être acteurs de leur vieillissement.



1 Projet d'habitat inclusif livré en 2027

12 logements pour des seniors autonomes

1 animateur pour accompagner les résidents dans leur projet



Lutter contre l'isolement des personnes âgées

.....

→ Le transport solidaire

Le service de transport solidaire permet aux seniors de maintenir leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux, des courses, des visites amicales, ... Les chauffeurs bénévoles sont très actifs. Ils ont noué des liens avec certains usagers qui utilisent très régulièrement les services du transport solidaire et trouvent auprès d'eux une écoute chaleureuse et un accompagnement rassurant. Ce service est également un soulagement pour les aidants (familles, amis, voisins...).

1226 Km parcourus (1242 en 2023)



44 personnes inscrites dont 23 qui ont utilisé le service

(3 nouveaux bénéficiaires en 2024)

17 bénévoles (3 nouvelles inscriptions, 2 départs et 1 décès en 2024)

132 transports réalisés dont la moitié pour aller faire les courses et aller à des rdv médicaux

→ Les animations

Le CCAS propose différentes animations pour les seniors.

Des repas à thèmes sont organisés deux fois par an à la MCL, à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, vivants seules. Ces repas sont co-organisés avec la Mission Jeunesse Aînés et les services de la ville.

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu au mois de janvier. Tous les habitants de 70 ans et plus sont conviés à ce repas dansant.

Le CCAS propose chaque été une sortie à la mer. Cette sortie est intergénérationnelle et beaucoup de seniors en profite. C'est pour eux l'occasion de profiter d'une journée de vacances à un moment de l'année où les animations sont peu nombreuses sur la commune.

Enfin, environ une fois par mois, le CCAS propose des ateliers ludiques autour de l'expression corporelle et de la mémoire.



1 repas dansant

168 seniors



8 ateliers

71 participations



1 sortie à la mer

28 seniors



2 repas à thème

68 seniors

Développer le lien social entre habitants

Créer des temps forts d'animation et de cohésion

Une commission « animation » composée de 6 administrateurs travaille au développement de projets d'animations.

→ La Couzette, guinguette éphémère au bord du Couzé

Après le succès des dernières années, le CCAS a souhaité reconduire le projet de Couzette. Il s'agit de créer un projet collectif où tous les acteurs de la commune, que ce soient les habitants, les associations, les commerces, les services municipaux puissent trouver une place.

Toujours dans le parc, elle est située entre l'église et le Prieuré. Elle s'est également dotée d'outils : caravane-bar, fonds de scène et point info.

La Couzette était animée les mercredis après-midi par le CCAS, les jeudis par la Mission Jeunesse Aînés et elle était mise à disposition des associations les vendredis, samedis et dimanche.

Cette année encore, le CCAS proposait en plus, des temps de petit déjeuner le jeudi matin et une veillée coorganisée avec la médiathèque.



25 jours d'ouverture sur l'été

9 mercredis en famille proposés par le CCAS **1010** participants (1187 en 2023)

4 petits-déjeuners organisés par le CCAS

2 soirées d'ouverture et de fermeture organisées par le CCAS

6 soirées apéro-concerts avec la MJA

6 temps proposés par des associations de la commune

8 associations mobilisés



→ Les animations familiales et intergénérationnelles

Le CCAS souhaite proposer à chaque vacances scolaires des animations à vivre en famille, entre amis ou en solo. Ces temps permettent aux habitants de se rencontrer, de se retrouver et de partager des activités ensemble.



Autour du fil

16 participants



Les 5 sens

21 participants



Randonnée

20 participants



Tissage végétal

17 participants



Macramé

13 participants



Atelier soupe

6 participants



Décorations de Noël

22 participants



RDV des lutins

137 participants



Sortie à la mer

61 participants



Sortie au Futuroscope

58 participants



Faire du jardin solidaire un lieu d'animation

En 2022, le CCAS a lancé le projet de relocalisation du jardin solidaire en cœur de ville.

Ce projet de jardin revêt plusieurs objectifs :

- Apporter des légumes et fruits au dispositif d'aide alimentaire dans un souci d'accès pour tous à des produits et une alimentation de qualité.
- Développer les échanges intergénérationnels entre habitants et créer du lien dans une logique de mixité sociale.
- Développer l'implication citoyenne et la connaissance autour de l'environnement et la biodiversité.



Depuis 2023, une équipe d'habitants se mobilise pour aménager ce lieu, le cultiver et l'animer. Le jardin est très productif et permet un apport aux paniers de l'aide alimentaire. Diverses animations ont été proposées en 2024 et ont permis de rassembler les habitants : Portes ouvertes, troc de plantes, ateliers avec les écoles, avec les familles... La deuxième édition de la fête de la soupe a mobilisé plus de 200 personnes en 2024. 11 groupes ont participé au concours de soupe.

Le jardin est un lieu ouvert. Les habitants s'y arrêtent facilement pour échanger ou visiter les lieux. La dynamique autour de ce projet est très prometteuse pour la suite.

→ Les productions du jardin

Retrouvez notre
podcast sur le jardin
solidaire :



Jardin Solidaire Beaucozéz
<https://bit.ly/4cQmIJS>

- 117 kg de tomates
- 23 kg de concombres
- 203 kg de courgettes
- 14 kg d'aubergines
- 9 kg de cardes
- 47 kg de citrouilles
- 6 kg de poivron
- 29 kg de haricots
- 5 kg de patates douces
- 10 kg de pommes de terre
- 57 kg de citrouille
- 4 kg de chou
- 2kg de céleri
- 12kg de salades
- 9 kg de radis



Le jardin, un outil pédagogique de sensibilisation

En 2024, le jardin solidaire a été le terrain de jeu pour deux écoles publiques de Beaucouzé, l'école E.OBERKAMPF et J.PREVERT. Les enfants ont pu toutes les deux semaines, de mai à juillet participer à des ateliers dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Grâce à des bénévoles motivés pour leur faire découvrir les secrets d'un bon jardinier et comment cultiver la terre. Les enfants ont pu participer à la vie du jardin, mais également décorer le jardin solidaire.

De plus, tous les enfants de l'école E.OBERKAMPF ainsi que l'équipe d'enseignant ont pu aller au jardin solidaire, le temps de visite guidée par les bénévoles. Les enfants qui avaient également participé aux TAP ont pu montrer leurs différentes réalisations aux autres et échanger sur leurs savoirs.



Imaginer un lieu d'animation pour les habitants

Sur la parcelle du jardin situé au 15 rue du Bourg se trouve une maison inutilisable dans son état. Dans le cadre du projet municipal de développement de l'animation sociale, cette maison va être démolie pour laisser place à un équipement plus fonctionnel et adapté à une implantation en cœur de ville.

Ce projet est animé par plusieurs objectifs :

- Développer les liens entre habitants dans une logique de mixité sociale via un espace d'animation dédié
- Développer l'implication citoyenne et la participation des habitants sur la commune
- Rassembler sur un même lieu repère : la distribution alimentaire, le jardin solidaire et les animations solidaires et socio-culturelles
- Apporter des légumes et fruits au dispositif d'aide alimentaire dans un souci d'accès pour tous à des produits et une alimentation de qualité
- Faire du jardin, un outil pédagogique de sensibilisation à l'environnement

Le CCAS aura pour mission d'accompagner les habitants à faire vivre ce lieu.



En 2024, un travail de collaboration a commencé avec l'architecte Holon pour construire ce bâtiment. Plusieurs ateliers de co-conception ont eu lieu avec les habitants qui accompagnent le CCAS dans ses missions et qui occuperont cet espace à l'avenir.

Accueillir et favoriser le vivre-ensemble

Accompagner le parcours résidentiel des locataires

Le CCAS accueille, enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement par le biais de l'application IMHOWEB. Il propose des candidats respectant les critères et prépare les commissions d'attribution en partenariat avec les bailleurs sociaux. Les sollicitations au service logement sont toujours plus importantes d'année en année.

→ La demande

4672 demandes sur Beaucouzé



493 demandeurs en choix 1

1184 appels téléphoniques

426 visites au CCAS pour le logement

→ Le parc social

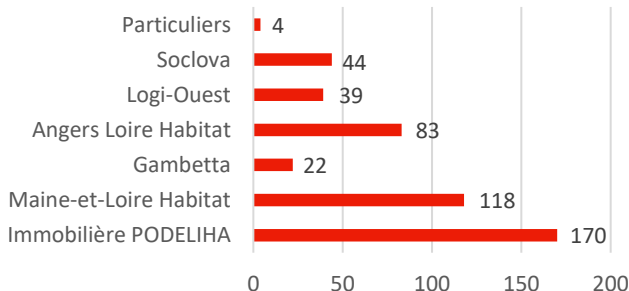
480 logements sociaux



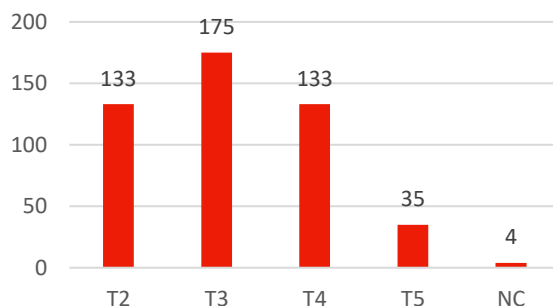
21 logements neufs livrés en 2024

182 pavillons dont 110 T4 – T5

Répartition des logements par bailleur social



Répartition par type de logement



→ Les attributions

La Commission Logement est composée de 3 élus : Mme Peggy MASSOL, M. David ANFRAIX, Mme Nelly DANDE. Elle se réunit lorsque des logements se libèrent afin de procéder aux sélections des candidats proposés aux bailleurs sociaux. Les dossiers sont présentés ensuite en commission d'attribution, décisionnaire du processus d'attribution.

60 attributions (34 en 2023)



35% des nouveaux locataires sont des familles monoparentales

56% sont des personnes en emploi

28% habitaient déjà Beaucouzé

Proposer une domiciliation

.....

Le CCAS propose aux habitants qui n'ont pas de domicile stable d'être domiciliés à l'adresse du CCAS. La domiciliation permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif permet également d'accéder à des droits et prestations.



36 personnes domiciliées (33 en 2023)

20 premières demandes

725 courriers remis (653 en 2023)

Cultiver la solidarité

Proposer des espaces d'engagements bénévoles

Le CCAS ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de nombreux bénévoles qui contribuent au quotidien à la faisabilité de trois dispositifs : le transport solidaire, la distribution alimentaire, le jardin solidaire.



Jardin solidaire

16 bénévoles



Aide alimentaire

21 bénévoles

Soit **960h** sur l'année



Transport solidaire

17 bénévoles

132 transports



Couzette

3 bénévoles

Soutenir la vie associative

Le CCAS fait le choix chaque année de soutenir financièrement les actions de différentes associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, qu'elles soient ou non de Beaucouzé.



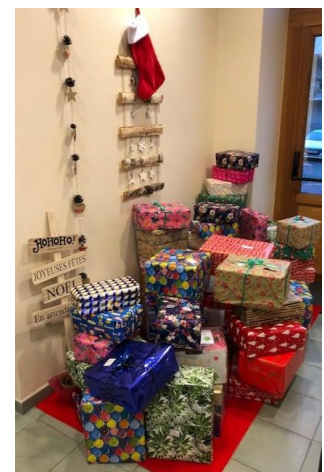
4780 € versés aux associations

7 associations financées

Relayer des campagnes

En 2024, le CCAS a relayé plusieurs campagnes. Tout d'abord comme chaque année, les collectes de la Banque Alimentaire sont relayées pour encourager les Beaucouzéens à participer à cette action solidaire au sein de leur supermarché local.

Le CCAS a également relayé l'opération des « boîtes Solidaires ». A l'époque des fêtes de fin d'année, les habitants sont invités à constituer des boîtes cadeaux. Le CCAS et l'association COAAM se sont mobilisés pour recueillir les boîtes solidaires.





CCAS de Beaucouzé
3 rue du Bourg de Paille - 49 070 Beaucouzé
Tél : 02 41 48 18 59
Email : social@beaucouze.fr



CCAS Beaucouzé <https://bit.ly/3xqg0Vn>